

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** [8] (1905)  
**Heft:** 23

**Artikel:** Cycle-a-mort  
**Autor:** Audouine, Maxime  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-255272>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE PAYS ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

\* \* POUR LA FAMILLE \* \*

PARAISSANT

A PORRENTUUY



N° 23

Supplément du Dimanche 11 juin

1905

## CYCLE-A-MORT (Suite)

Mais l'indication parut trop sérieuse pour qu'on la pût négliger, et durant une partie de l'après-midi, des télégrammes furent échangés entre Vilvoire et Vannes, de parquet en parquet.

Emile Georget a été trouvé nanti d'une somme de deux mille francs, en billets de banque dont les numéros figurent sur les bordereaux.

Ce détail, il est vrai, serait de peu de valeur, si d'après ses affirmations énergiques, — conformes aux déclarations de sa mère, — réellement l'argent lui avait été prêté, hier soir, de la main à la main, par le rentier.

Seulement, dit-il la vérité ? N'a-t-il point menti à sa mère ? qui, elle, empressons-nous de l'ajouter, demeure en dehors de tout soupçon. Ses affirmations paraissent, à bon droit, sujettes à caution.

De plus, il porte au poignet gauche une meurtrissure toute fraîche, de nature suspecte, au sujet de laquelle il fournit des explications qui ont été jugées insuffisantes.

Bref, un mandat d'amener a été décerné contre lui, et on l'attend ce soir, à Vilvoire, d'où il sera conduit demain matin à huit heures à la Guérinière, pour y être confronté avec le cadavre de la victime.

Les renseignements recueillis sur ce garçon lui seraient plutôt favorables. Mais, sans vouloir encore nous prononcer, nous devons avouer que les présomptions qui pèsent sur lui offrent une très réelle gravité. Il ne serait pas, hélas ! le premier qui, honnête jusqu'à

la tentation, pressé par des embarras d'argent, aurait glissé au crime dans une minute de vertige.

En tout cas, il est à souhaiter que l'instruction aboutisse sans tarder à jeter le jour le plus complet sur cette triste affaire.

Au moment de mettre sous

presse, nous apprenons du parquet l'avisant de l'assassinat de son oncle et l'invitant à fournir à la justice certains renseignements, un neveu, unique parent du défunt, habitant le Boulois, petite localité distante d'une vingtaine de kilomètres de Saint-Rémy, M. Anatole Cordeau, a télégraphié qu'il arriverait ici par l'express de ce soir.

A demain de nouveaux détails. »

### III

Cette lecture me laissa songeur.

La solution du problème ne m'apparaissait ni aussi simple ni aussi limpide que l'on voulait bien la présenter dans le *Sémaphore*. Je suis un peu de l'école de ce policier célèbre qui se défiait des crimes « trop clairs », — et, ma foi, je n'étais pas éloigné de prêter à cette affaire de la Guérinière certains dessous obscurs, insoupçonnés de tous, dont le mystère séduisait mon donquichottisme sentimental.

Ne se pouvait-il donc, vraiment, que la justice fit fausse route ?...

J'en étais là de mes réflexions, lorsque je surpris les yeux de mon vis-à-vis fixés sur la manchette du *Sémaphore*.



AU VILLAGE. Tableau de Bellanger. (Texte page 178.)

Il les leva vers moi.

O l'avidité de ce regard mendiant ! et, — comme intentionnellement, je feignais n'en point comprendre la muette prière, — le tremblement impatient de désir de ces mains tendues vers le journal ! — et le son rauque de cette voix s'efforçant à une intonation indifférente.

— Pardon, Monsieur, si c'était un effet de votre complaisance ?...

Puis, avec, sans doute, l'intuition de mon étonnement :

— Je suis le neveu de... de... la personne... dont il est question... là...

Il pointait son doigt sur le journal : je le lui passai.

Tandis qu'il dévorait littéralement le récit du *Sémaphore*, je pus l'examiner à loisir.

C'était un vigoureux gaillard de vingt-cinq ans environ, maigre, osseux, jambes d'échassier, cou enfoncé entre les épaules légèrement voûtées, teint de bistre, cheveux et moustache d'un noir d'encre, ainsi que les sourcils, très forts, se rejoignant en accent circonflexe à la racine du nez, dont la courbure exagérée complétait, avec l'avancement d'une mâchoire prognathe, et la sournoiserie d'un regard fuyant, le portrait le plus malplaisant qu'il soit possible d'imaginer.

— Ah ! ça, me dis-je, après avoir détaillé ces traits si caractéristiques, je connais cette tête d'oiseau de proie ? Où donc l'ai-je déjà vue ? et à quelle époque ?

Je ne sais quelle curiosité irritante s'était emparée de moi à l'endroit de cette ressemblance.

Mais en vain m'attachai-je à y épingleur un souvenir précis, — jusqu'au moment où l'homme, sa lecture terminée, me restitua mon journal.

Alors, fût-ce un jeu fugitif de physiologie, — le sourire de satisfaction qui, détendant la contraction de sa face soucieuse, rendit, la durée d'une seconde, à celle-ci son expression normale ? — toujours est-il que dans ma mémoire rebelle s'opéra un déclanchement soudain.

Parbleu ! non, — ce n'était pas la première fois que je me trouvais en présence de M. Anatole Cordeau !

Et le hasard voulait que cette nouvelle rencontre se produisit, — *comme la première*, — entourée de circonstances passablement mystérieuses...

Qu'on en juge.

#### IV

Il y a de cela quatre ans, voyageant, en tournée d'affaires, dans cette partie de la Bretagne, j'étais descendu à l'Hôtel de XXX, à Saint-Rémy.

Ce soir là, souffrant d'une violente névralgie faciale, j'avais gagné mon lit de bonne heure. Mais il me fut impossible de fermer l'œil un seul instant, et, me tournant et me retournant fiévreusement sur ma couche en proie à des élancements intolérables, j'eus le loisir de méditer le vers célèbre :

« Oh que la nuit est longue à la douleur qui veille ! »

On m'avait logé, faute de mieux, dans une sorte de pavillon carré s'éclairant sur une petite cour qui, elle-même, s'ouvrait sur une ruelle déserte, et où était aménagé, sous un appentis le garage à bicyclettes.

Le pavillon, indépendant du bâtiment principal, se composait de deux chambres, situées, l'une, la mienne, à la hauteur d'un entresol, l'autre, à l'étage au-dessus, où l'on accédait par un escalier en colimaçon.

Cette dernière était occupée justement par le sieur Anatole Cordeau.

J'ignorais alors son nom, mais, pendant le dîner, son arrogance avec les garçons de service, son sans-gêne, son manque total de tenue, avaient attiré sur lui mon attention.

C'était, m'apprit un obligeant voisin de table, un cycliste professionnel des environs, fêtard enragé, et surtout fervent habitué du tapis-vert au Casino de Saint-Rémy. Il jouait, disait-on, gros jeu, bien qu'on ne lui connu d'autres ressources que l'argent récolté sur les vélodromes ; il ne manquait, d'ailleurs, pas une épreuve dans la région, où sa vitesse et son fonds incroyables lui avaient valu le surnom caractéristique de « Cycle-à-Mort ».

Il revenait, ajouta mon voisin, de Villore, où il avait gagné dans la journée, un match très disputé.

Il était monté se coucher fort tard, et de façon assez tapageuse pour me donner à supposer qu'il était gris.

Aussi ne fus-je pas peu étonné, quand, au milieu de la nuit, je l'entendis descendre l'escalier, mais, cette fois, furtivement, s'entourant d'infinies précautions, que, sans les craquements imperceptibles des marches de l'escalier, — séparé de mon lit par une cloison mince comme une feuille de carton, — rien ne m'eût averti de sa sortie clandestine.

Il était certainement déchaussé, puisqu'il avait pu se lever et s'habiller sans que mon oreille eût perçu le moindre bruit.

Cet excès de prudence excitant ma curiosité, j'attendis quelques minutes, puis je me glissai jusqu'à la fenêtre.

C'était temps de pleine lune, et, bien que le ciel fût un peu couvert, posté derrière mes rideaux, je distinguais parfaitement tout ce qui se passait dans la cour.

Je vis un homme sortir du garage, tenant par le guidon sa bicyclette, une robuste machine, mi-course, mi-route, que j'avais remarquée en remisant la mienne à côté.

Il ouvrit doucement la porte donnant sur la ruelle, se faufila au dehors, la porte se referma, — et je regagnai mon lit.

Peu après, ma pendule de voyage sonna la demie après une heure.

Ai-je besoin d'ajouter que le manège de cet individu m'avait prodigieusement intrigué ?

Dans quel but sortait-il ainsi, en pleine nuit ? et en se cachant avec tant de soin ? — où allait-il ? — Combien de temps durerait sa mystérieuse excursion nocturne ?...

Autant de problèmes dont, à défaut des cruelles lancements de ma névralgie, la préoccupation eût suffi pour me tenir éveillé.

Deux heures, — deux heures et demie, — trois heures, — trois heures et demie !...

Mon homme ne rentrait toujours point !...

(A suivre.)

Maxime AUDOUIN.

### AU VILLAGE

C'est l'été, le jeune été de juin. Le ciel est bleu ; les hirondelles sillonnent l'air matinal pendant que gazouillent les merles dans les arbres du verger.

La vieille fermière est restée à la maison ; ses bras usés ne peuvent plus, comme au jeune âge, manier la fourche ou le râteau. Lentement, elle prépare le dîner, assise sur le petit banc, près de la porte.

Cependant, sa fille, au doux visage, à l'air noble et bon, sa fille revient des champs. Elle a porté leur déjeuner aux hommes et aux ouvrières qui fauchent les foins mûrs ; elle leur aida un temps, puis elle est revenue, avec panier et cruche vides, pour seconder la mère, afin que le dîner soit prêt à l'heure voulue.

Cette fille des champs, c'est la joie du foyer, c'est l'étoile qui sourit aux vieux parents. Son cœur se fleurit d'espérance qui luit dans son doux regard comme les fleurs familiales qui ornent les fenêtres et l'auvent de la chaumière.

